



**Le Syndicat.  
Die Gewerkschaft.  
Il Sindacato.**

**Communiqué de presse  
Berne, le 8 avril 2020**

**Crise du coronavirus : appel au Conseil fédéral**

## **Il faut protéger les salarié-e-s les plus précarisés**

**Pour une grande majorité des salarié-e-s, les mesures prises actuellement pour atténuer les effets économiques du Covid-19 sont efficaces, mais elles n'apportent malheureusement aucune solution pour les dizaines de milliers de personnes qui assurent le travail domestique, d'assistance et de soins dans le domaine privé, ceci malgré la promesse du Conseil fédéral la semaine passée. Nombre d'entre elles sont actuellement en grande difficulté. Il faut agir vite et les protéger elles aussi.**

Les autorités fédérales ont arrêté un vaste train de mesures afin, notamment, d'éviter les licenciements, de sauvegarder les emplois et de garantir les salaires, via un accès facilité au chômage partiel ou encore des mesures spécifiques pour les indépendant-e-s, entre autres. Si nous saluons ces mesures, nous déplorons que, jusqu'à ce jour, rien n'ait été prévu pour les travailleuses et les travailleurs de l'économie domestique pour qui la crise du coronavirus est synonyme de grave crise économique. Ceci malgré l'annonce de Monsieur le Conseiller fédéral Parmelin la semaine passée d'un plan ad hoc en faveur du personnel de maison. Les organisations soussignées appellent à ne pas oublier cette catégorie de salarié-e-s pour qui la situation actuelle aura des conséquences très graves, leurs ressources financières déjà faibles étant d'un coup réduites à néant.

### **Des tâches essentielles**

Ces personnes réalisent un travail essentiel au fonctionnement de la société : ménage, garde d'enfant, aide aux séniors ou aux personnes en situation de handicap, etc. Autant de tâches assumées majoritairement par des femmes migrantes engagées par les ménages privés. Aujourd'hui, à l'heure du confinement, de la peur face à l'inconnu ou des risques réels de contagion, nombre d'entre elles sont empêchées de travailler et se retrouvent sans salaire, leur(s) employeur(s) refusant ou ne pouvant pas s'en acquitter.

### **Eviter les catastrophes**

Le secteur de l'économie domestique est marqué par la précarité : salaires bas, emplois peu stables, emplois multiples, couverture sociale lacunaire ou inexistante, permis de travail très précaires pour nombre de personnes, voire pas de statut légal.

La Suisse ne doit pas oublier ces travailleuses et travailleurs indispensables à notre système économique et social. Il faut prendre les mesures nécessaires pour éviter des catastrophes humaines et familiales.

**Pour des mesures économiques urgentes...**

C'est pourquoi nous en appelons instamment au Conseil fédéral qui doit leur garantir l'accès, sans aucune discrimination, à des mesures urgentes de compensation de la perte de salaire, efficaces, rapides, non bureaucratiques et qui tiennent compte des problématiques structurelles du secteur. Ceci en complément du soutien que les cantons pourront définir pour cette catégorie de travailleuses et travailleurs.

**...mais également une protection adaptée**

Outre la question de la survie économique, celle de la santé des salarié-e-s n'est pas résolue non plus. Elles doivent pouvoir se protéger elles aussi en disposant des informations et du matériel nécessaire. En outre, si elles font partie des personnes à risque, elles doivent pouvoir bénéficier d'un congé avec maintien du paiement du salaire. La Confédération et les cantons doivent garantir que les employeurs privés prennent leurs responsabilités envers leur salarié-e-s.

**Renseignements**

Yolande Peisl-Gaillet, membre de la direction du secteur tertiaire Unia, 079 401 24 17

Katharina Prelicz-Huber, Présidente VPOD-SSP, 076 391 79 15

Olivier Ferrari, Responsable Département des projets suisses – Suisse Romande EPER,  
021 613 40 85